

# Mémoires des événements violents & Mobilisations collectives

## Journées d'études pluridisciplinaires

Date : mardi 16 et mercredi 17 novembre 2021

Date de rendu : 20 juin 2021

Lieu : ISP, Université Paris Nanterre (en présentiel ou en visioconférence en fonction des conditions sanitaires)

## Appel à communication

Ouverture d'un Centre-Mémorial des victimes du terrorisme à Vitoria-Gasteiz au Pays Basque espagnol, projet de musée-mémorial du terrorisme à Paris, messes commémorant l'exécution de Louis XVI chaque 21 janvier, débats sur le maintien ou le renouvellement de la statuaire publique ou des noms de rue, port du drapeau confédéré au Capitole, mobilisations antiracistes commémorant les victimes de la colonisation ou de l'esclavage, ou encore polémiques sur la Commune de Paris. Qu'elles s'expriment ou non dans des cadres institutionnels, qu'elles soient portées par des mobilisations collectives ponctuelles ou entretenues par des pratiques mémorielles routinières, les mémoires d'événements violents ne cessent de se manifester au présent. En croisant les approches disciplinaires (sociologie, histoire, science politique, anthropologie, géographie), ces journées d'études auront pour but d'interroger les interactions entre mobilisations sociales et mémoire des événements violents.

Alors que les discours commémoratifs et les dispositifs mémoriels tendent à instituer des représentations relativement homogènes du passé, les rapports des individus aux événements violents sont par définition hétérogènes. D'autant plus que, lorsqu'ils en sont contemporains, leurs rôles lors de ces événements sont divers. Les exemples mentionnés ci-dessus, qui témoignent d'actions violentes, diffèrent tant au niveau des acteurs mobilisés, des référents symboliques affichés, du répertoire d'action employé ou encore des degrés d'institutionnalisation. Ils ont toutefois en commun d'interroger les proximités et les distances que les acteurs entretiennent avec les événements auxquels ils renvoient. Ces proximités ou ces distances sont avant tout temporelles étant donné que la mémoire se rapporte à un ou des événements passés plus ou moins proches. Ils peuvent être antérieurs de plusieurs siècles, de quelques années ou alors contemporains. Ces proximités ou ces distances par rapport à l'événement peuvent être également spatiales. Les personnes peuvent avoir été sur place ou au contraire loin du lieu de l'événement lorsqu'il s'est produit. Ces proximités ou ces distances peuvent être enfin sociales. Pour des personnes qui n'étaient pas présentes, il peut y avoir ou non une identification ou un lien avec celles qui ont été prises dans cet événement. Compte tenu de ces rapports différenciés à l'événement violent, qui laissent présumer que celui-ci donne lieu à des dynamiques de mémorialisations variées, on peut se demander comment sont entretenues les mémoires d'événements violents selon que les acteurs aient un rapport proche, voire intime, ou au contraire distant et étranger ? Quels sont dès lors les

ressorts de l'engagement dans des mobilisations ou pratiques mémorielles ? A l'inverse, quels sont ceux de la mise à distance, voire de l'indifférence ou du désintérêt ?

Quels acteurs construisent et participent aux mobilisations mémorielles concernant un évènement violent ? Comment émergent des mémoires collectives et des discours partagés autour d'un évènement violent ? Comment sont définis et se définissent les groupes concernés par ces mobilisations ? Comment désignent-ils, voire stigmatisent-ils, les personnes jugées responsables des violences ? Y a-t-il une volonté d'exclure de ces projets mémoriels certaines parties prenantes de l'évènement ? Comment ces dernières réagissent-elles à l'identité qui leur est assignée ? Si plusieurs groupes s'opposent sur les commémorations, comment interagissent-ils entre eux ou avec les pouvoirs publics ? Quelles sont les stratégies de groupes considérés comme marginalisés ou illégitimes pour s'opposer à des discours qu'ils jugent dominants au sujet d'un évènement violent ? Comment des groupes, voire des pouvoirs publics, cherchent-ils à diffuser des injonctions à commémorer ou au contraire à empêcher des commémorations ? De quelles manières évoluent les commémorations d'un fait récent et les registres mobilisés pour le nommer, à mesure que celui-ci devient de plus en plus ancien ? Pour toutes ces questions, il sera intéressant d'interroger les enjeux de positionnements et d'identifications générationnelles, genrées, raciales, sociales ou partisans.

L'accent pourra être mis également sur la manière dont l'espace est approprié dans le cadre des mobilisations commémoratives. Les réflexions sur les usages symboliques de l'espace, l'institutionnalisation des lieux de mémoire, les parcours commémoratifs sont ici bienvenues. Comment les lieux d'un évènement violent peuvent-ils être investis, occupés ou aménagés, pour le commémorer ? Ou, à l'inverse, dans quels espaces commémorer l'évènement à distance, notamment si le lieu n'est pas ou plus accessible ? La distance territoriale est-elle synonyme d'effritement de la charge mémorielle et symbolique de l'évènement ? Par exemple, comment des diasporas commémorent-elles des évènements violents ? Cela invite notamment à interroger les mobilisations mémorielles dans leur dimension transnationale. La question de la distance commémorative s'est également posée dans le cadre de la pandémie du COVID-19. Quelles peuvent être les pratiques numériques pour commémorer des mémoires d'évènements violents ?

Ramener le passé dans le présent est toujours une manière de parler de la société d'aujourd'hui. Les mémoires d'évènements violents peuvent être invoquées dans des mobilisations sociales dont les principales revendications ne sont pas mémorielles. Comment et à quelles fins les mémoires d'évènements violents peuvent-elles être mobilisées comme des ressources au sein d'un répertoire d'action plus large ? De quelle manière évolue cet usage des mémoires en tant que ressource dans une action collective ? Observe-t-on une modification des épisodes mis en valeur en fonction de la transformation du mouvement social et/ou du renouvellement de ses participants ? Le recours à la mémoire accompagne-t-il une baisse ou un regain de la mobilisation, un effet d'institutionnalisation ou de marginalisation ou encore un recadrage idéologique ? Au-delà des questions de reconnaissance ou de réhabilitation, comment les revendications mémorielles peuvent-elles s'articuler avec des revendications matérielles comme, par exemple, des demandes de réparations financières ou de nouveaux droits ?

La question de la proximité et de la distance se pose aussi dans le rapport des chercheur·e·s à leur objet. D'un point de vue méthodologique, doit-on considérer les mémoires des évènements violents comme des objets de recherche spécifique par rapport à d'autres enjeux mémoriels ? Quoi qu'il en soit, la production de la recherche sur les évènements violents ne laisse pas indifférent·e. Les émotions, celles des enquêté·e·s comme celles des chercheur·e·s, y sont centrales. Quelles méthodes, y compris réflexives, peuvent être mobilisées pour travailler sur ces/ses émotions ? De ce

fait, quelle juste distance à l'objet est possible pour les chercheur·e·s dans le cadre de leur enquête ? Sur ces terrains difficiles, comment se protéger tant d'un point de vue éthique, physique que psychologique ? Au-delà du rapport émotionnel présent dans le cadre d'une enquête de ce type, la place de la recherche dans les commémorations peut être questionnée. En quoi le travail des archivistes et des chercheur·e·s, par l'établissement de faits et la constitution de corpus de sources, participe-t-il à la commémoration des événements violents ? Quelle place occupent les chercheur·e·s dans les commémorations ? Que font les acteurs des mobilisations mémorielles de ces travaux scientifiques ?

À partir de cas précis de l'antiquité au XXI<sup>e</sup> siècle, les communications travailleront sur ces interactions entre mobilisations et mémoires des événements violents, en mettant l'accent sur ces questions de proximités et de distances. Les propositions de jeunes chercheur·e·s sont particulièrement bienvenues. Trois axes seront privilégiés :

**Axe 1. Se mobiliser pour la mémoire : construire les mémoires des violences**

**Axe 2. Se mobiliser par la mémoire : des ressources mémorielles pour les actions collectives**

**Axe 3. Travailler sur les mémoires des violences : questionnements méthodologiques**

## **Modalités de soumission**

Les propositions de communications sont attendues **pour le 20 juin 2021 au plus tard** à l'adresse [mobilisations.memorielles@gmail.com](mailto:mobilisations.memorielles@gmail.com) Elles devront contenir entre 2000 et 5000 signes et être accompagnées d'une brève présentation de l'auteur.

Les communications devront durer une vingtaine de minutes et seront suivies d'une discussion avec le public.

## **Comité d'organisation**

Mathilde Beaufiles (ISP, Université Paris Nanterre)  
Emmanuel Cayre (ISP, Université Paris Nanterre)  
Maëlle Diarra (ISP, Université Paris Nanterre)  
Victor Delaporte (ISP, Université Paris Nanterre)  
Hadrien Holstein (ISP, Université Paris Nanterre)

## **Comité scientifique**

Mathilde Beaufiles (ISP, Université Paris Nanterre)  
Raphaëlle Branche (ISP, Université Paris Nanterre)  
Emmanuel Cayre (ISP, Université Paris Nanterre)  
Maëlle Diarra (ISP, Université Paris Nanterre)  
Victor Delaporte (ISP, Université Paris Nanterre)  
Gilles Ferragu (ISP, Université Paris Nanterre)  
Sarah Gensburger (CNRS, ISP)  
Hadrien Holstein (ISP, Université Paris Nanterre)

Sandrine Lefranc (CNRS, CEE)

Julie Le Gac (ISP, Université Paris Nanterre)

Simon Sarlin (ISP, Université Paris Nanterre)

Gérôme Truc (CNRS, ISP)